

## Conseil national de l'information géolocalisée

# Mandat de la commission Besoins et Usages

## 1. Contexte

Le conseil plénier du CNIG réunit le 1<sup>er</sup> décembre 2021 a validé une nouvelle organisation du CNIG pour renforcer son rôle stratégique et son rôle de coordination des acteurs autour de l'information géolocalisée.

Le renforcement de son rôle stratégique passe par le développement d'une dimension prospective pour ses travaux afin d'anticiper les réflexions et jouer un rôle de conseil face aux évolutions.

Cette dimension est regroupée au sein du pôle innovation et prospective qui a pour mission de traiter des sujets prospectifs en s'appuyant sur la communauté de la recherche et de l'innovation afin d'anticiper les évolutions techniques et identifier les secteurs d'activités prioritaires ou matures.

Il a pour rôle d'identifier pour le conseil plénier les sujets qui orienteront les travaux du CNIG et la définition des axes qui seront traités dans les différentes commissions. Il répond au besoin d'identifier les sujets qui orienteront les travaux du CNIG.

Le pôle innovation et prospective est alimenté par les travaux des autres commissions et en particulier des commissions : besoins et usages, Europe et international, et modèles économiques qui constituent trois axes pour éclairer les choix stratégiques.

## 2. Mission et objectifs

La commission Besoins et usages est chargée d'assurer la concertation entre les acteurs, en vue de :

- Apporter une veille sur les nouveaux usages de l'information géolocalisées
  - Explorer les nouveaux domaines d'utilisation de l'information géolocalisée : santé, économie,..
  - Etudier les enjeux liés à l'IA pour les données géolocalisées, établir les connexions avec la stratégie nationale et les feuilles de routes ministérielles
  - Mettre en place les liens avec d'autres instances ou groupe de travail sur des sujets connexes (numérique, statistiques,...)
- Participer à la définition des données d'intérêt général dans le domaine de l'information géolocalisée
- Favoriser l'émergence de nouveaux communs
  - Apporter des recommandations méthodologiques pour l'élaboration de communs
  - Favoriser l'émergence de projets concrets en lien avec la fabrique des géocommuns de l'IGN

La commission « Besoins et Usages » mène à bien sa mission dans le cadre d'une large concertation, associant en son sein des utilisateurs, des producteurs, des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des

fournisseurs de services liés à l'information géographique, des plates-formes régionales ou locales de coordination et de diffusion d'informations géographiques.

Elle mène ses activités en lien avec d'autres formations spécifiques, commissions et groupes de travail du CNIG notamment via le pôle innovation et prospective

### **3. Organisation et fonctionnement**

Le règlement intérieur du CNIG s'applique à l'organisation et au fonctionnement de la commission « Besoins et Usages ».

La commission « Besoins et Usages » organise ses travaux en créant des sous-commissions, des groupes de travail ou des ateliers de réflexion permanents ou temporaires. Sur des sujets transversaux, des groupes de travail communs à plusieurs commissions peuvent être créés.

La commission « Besoins et Usages » est ouverte à tout acteur en faisant la demande sur décision de la présidente ou du président de commission.

La commission « Besoins et Usages » valide les travaux effectués par les groupes de travail qui sont ensuite présentés au conseil plénier.

La commission « Besoins et Usages » « Modèles économiques » présentera chaque année l'état d'avancement de ses travaux à l'assemblée plénière du CNIG.

### **4. Plan de travail prévisionnel**

- Initier des travaux sur un référentiel des voies
- initier les travaux sur un référentiel des bâtiments
- Recueillir les nouveaux besoins et usages à traiter par la commission ( déjà identifié : représentation cadastrale, occupation du sol à grande échelle, à compléter...)
- Suivre le déploiement des démonstrateurs d'IA dans les territoires

### **5. Liste des membres**

ADEME, ADF, AFIGEO AITF, AMF, ANCT, BRGM, Cadastre, CEREMA, CGDD Ecolab, CNES, CSTB, DINUM, ENEDIS, ESRI, FENIGS, FNCCR, IFSTTAR IFREMER, IGN, Fabrique des Géocommuns, INRAE, INSEE, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'économie, Ministère de la Recherche, Ministère de la Défense, Ministère de la transition écologique, Ministère de l'intérieur, La Poste, OFB, OGE, Opendata France, OSM France, Régions de France, SHOM.